

# Communiqué de presse

Verbier, le 9 septembre 2022

## **Helvetia lance un projet de forêt protectrice dans le Bas-Valais**

**En soutien au canton du Valais, Helvetia Assurances a décidé de faire don de 10 000 arbres pour la diversification de la forêt protectrice de la région du Val de Bagnes. Les premiers arbres ont été plantés aujourd’hui près de Verbier, en présence de Franz Ruppen, conseiller d’État du canton du Valais, de Jean-Christophe Clivaz, chef du Service des forêts, de la nature et du paysage, de Martin Jara, CEO d’Helvetia Suisse, de Jean-Maurice Favre, agent général d’Helvetia Valais Romand, ainsi que de nombreux représentants et représentantes.**

Cela fait plus de dix ans qu’Helvetia s’engage en faveur des forêts protectrices suisses. Une forêt protectrice intacte forme un système de protection biologique qui agit sur un périmètre défini et joue à ce titre un rôle essentiel dans la prévention des risques naturels en protégeant les personnes, les bâtiments, les pistes de ski de fond, les chemins de randonnée et les voies de circulation des dommages naturels. Au cours des prochains mois, 10 000 jeunes arbres seront plantés dans la région du Val de Bagnes, dans le Bas-Valais. Jean-Maurice Favre, agent général d’Helvetia Valais Romand, explique: «Prendre soin des forêts protectrices, c’est investir dans notre sécurité. Seule une forêt intacte et diversifiée peut offrir aux générations actuelles et futures la protection contre les risques naturels nécessaire dans cette région.»

Depuis 2008, le Canton du Valais a investi plus d’un quart de milliard de francs dans l’entretien de 22 000 hectares de forêts de protection. «Nous mettons donc tout en œuvre pour garantir sur le long terme la fonction de protection contre les dangers naturels en forêt», indique Franz Ruppen, conseiller d’État valaisan, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l’environnement.

### **Prévention des risques naturels**

Le Val de Bagnes compte de nombreux hauts sommets, dont le Grand Combin qui culmine à plus de 4 300 mètres. La forêt alentour s’étend sur plus de 4 000 hectares. 90% de cette surface forestière assure principalement la protection de la population et de l’infrastructure contre les risques naturels comme les avalanches, les glissements de terrain ou les chutes de pierres.

Le Val de Bagnes, qui compte plus de 10 000 habitant·e·s, est une région à forte croissance économique. Son exposition à de nombreux risques naturels requiert de multiples initiatives de la part des autorités. C’est justement ici qu’Helvetia s’engage. Au total, le groupe d’assurance a déjà planté bien plus d’un demi-million d’arbres en Suisse et dans ses marchés nationaux que

sont l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la France. Ce nouveau don d'arbres permet de soutenir le Bas-Valais dans la gestion de la forêt protectrice, afin que celle-ci puisse continuer à remplir sa fonction.

### **La diversification au service d'une protection durable**

Les experts forestiers régionaux intègrent progressivement les 10 000 jeunes arbres dans la forêt protectrice existante et veillent, lors des plantations systématiques, à enrichir les périmètres forestiers en y ajoutant diverses essences plus résistantes au climat. En effet, les périodes de chaleur prolongées et les nuisibles représentent un risque pour les peuplements d'arbres. Le changement climatique augmente également les risques dus aux intempéries, tels que les chutes de pierres et les avalanches. «Une forêt aux essences peu diversifiées peut rapidement voir sa fonction protectrice compromise», explique Jean-Christophe Clivaz, chef du Service des forêts, de la nature et du paysage. «L'épicéa, très répandu dans notre région, est particulièrement sensible aux longues périodes de sécheresse et aux infestations de bostryches. Une succession d'été très chauds, des événements météorologiques extrêmes comme les tempêtes, mais aussi les invasions de bostryches pourraient ainsi entraîner un dépérissement des épicéas et diminuer la fonction protectrice de la forêt.»

Jean-Marie Putallaz, ingénieur forestier dans la région du Bas-Valais, s'est rendu sur place pour la plantation des premiers arbres. Il précise: «Grâce au don d'arbres d'Helvetia, nous plantons des essences supplémentaires de façon ciblée dans quatre zones de la forêt autour de Verbier, ce qui contribue à la diversification du peuplement et favorise la biodiversité. Nous initions et soutenons ainsi une transformation d'ordinaire naturelle et permettons à la forêt de s'adapter à la nouvelle situation avant que les conditions climatiques ne l'y contraignent.»

L'engagement d'Helvetia en faveur de la forêt protectrice est un investissement pour le futur. Martin Jara, CEO d'Helvetia Suisse, renchérit: «Une forêt protectrice intacte n'apparaît pas du jour au lendemain. Cela prendra des décennies avant que les arbres nouvellement plantés déplient leur effet protecteur. Tout comme nous dans le secteur de l'assurance, les forestiers doivent planifier à long terme, afin que la forêt puisse jouer son rôle avant la survenue d'une catastrophe. C'est pourquoi nous avons à cœur de nous engager en faveur de la forêt protectrice.»

### **Dix francs pour un arbre à son nom**

Si vous souhaitez soutenir la forêt protectrice en général et la reforestation dans le Bas-Valais en particulier, ou si vous voulez contribuer à rendre la forêt résistante aux aléas climatiques, vous pouvez commander un passeport arbre personnel auprès d'Helvetia au prix de CHF 10.-. Pour chaque passeport, un arbre supplémentaire est planté sur une parcelle spécifique de l'une des zones de projet. Vous trouverez les informations sur l'engagement d'Helvetia pour la forêt protectrice et tous les projets de forêt protectrice réalisés à ce jour sous [www.helvetia.ch/foret-protectrice](http://www.helvetia.ch/foret-protectrice).

### **Légendes des photos:**

**Photo 1:** De g. à d.: Jean-Marie Putallaz, ingénieur forestier dans la région du Bas-Valais, Jean-Maurice Favre, agent général Helvetia Valais romand, Martin Jara, CEO Helvetia Suisse, Amélie Wenger-Reymond, athlète de ski Télemark, Franz Ruppen, conseiller d'Etat du canton du Valais et chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, et Jean-Christophe Clivaz, chef du Service des forêts, de la nature et du paysage.

**Photo 2:** De g. à d.: Franz Ruppen, conseiller d'État du canton du Valais et chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Martin Jara, CEO Helvetia Suisse, Jean-Maurice Favre, agent général Helvetia Valais romand, et Amélie Wenger-Reymond, athlète de ski Télémark.

**Photo 3:** De g. à d.: Jean-Christophe Clivaz, chef du Service des forêts, de la nature et du paysage, Amélie Wenger-Reymond, athlète de ski Télémark, Philipp Näf, forestier de la région Werdenberg-Rheintal, et Jean-Marie Puttalaz, ingénieur forestier dans la région du Bas-Valais.

Le communiqué de presse est disponible sur le site [www.helvetia.ch/media](http://www.helvetia.ch/media).

**Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à:**

Jonas Grossniklaus  
Responsable Media Relations

Téléphone: +41 58 280 50 33  
[media.relations@helvetia.ch](mailto:media.relations@helvetia.ch)

**À propos du groupe Helvetia**

Avec son siège social en Suisse, à Saint-Gall, le Groupe Helvetia est devenu depuis 1858 un groupe d'assurances prospère, qui compte plus de 12 000 collaborateurs et plus de 7 millions de clients. Il permet depuis toujours à sa clientèle de saisir des opportunités et de prendre des risques – Helvetia est là pour elle, quand il le faut. En tant que meilleure partenaire, Helvetia est présente partout où existent des besoins d'assurance. Elle propose des solutions d'assurance, de prévoyance et de placement avec un seul prestataire, ainsi que des produits et processus simples. Le Groupe Helvetia connaît son métier qui s'étend de l'assurance de téléphone portable à la couverture de la construction du tunnel de base du Gothard en passant par le placement à long terme de l'argent de ses clients. Helvetia élaboré et exploite de nouveaux modèles d'affaires avec enthousiasme, et elle mène ses propres activités avec dynamisme, en étant tournée vers l'avenir. Elle agit avec prévoyance et responsabilité dans l'intérêt de ses actionnaires, de ses clients et de ses collaborateurs, mais aussi de ses partenaires, de la société et de l'environnement.

En Suisse, Helvetia est le premier assureur suisse toutes branches. Sur le segment Europe, avec l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et l'Espagne, elle dispose d'un solide positionnement pour réaliser une croissance supérieure à la moyenne. Sur le segment Specialty Markets, Helvetia propose des couvertures spéciales et de réassurance sur mesure à l'échelle internationale. Avec un volume d'affaires de CHF 1,22 milliards, Helvetia a réalisé au cours de l'exercice 2021 un résultat IFRS après impôts de CHF 519,8 millions. L'action d'Helvetia Holding AG s'échange à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange.

**Exclusion de responsabilité**

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir

que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la (10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.